

L'ISP en secours héliporté



Prenez 1 ISP formé au secours héliporté Ajoutez un hélicoptère de la Sécurité Civile Et vous obtenez = un ISP opérationnel sur Dragon!

Les ISP sont, parfois accompagnés d'un médecin (du SMUR ou du SSSM), dans les Dragons de la Sécurité Civile pour apporter des soins médicaux lors d'interventions dites primaires (venir auprès de la victime juste après son appel à l'endroit ou elle se trouve) ou secondaires (transfert d'une structure hospitalière à une autre).

Dans le cadre des missions primaires, les ISP peuvent être hélitreuillés pour accéder à la victime. C'est le cas dans les endroits ou l'hélicoptère n'a pas la possibilité de se poser.

A l'intérieur de l'hélicoptère, on retrouve l'intégralité des matériels disponibles dans un véhicule de réanimation pré-hospitalier classique. L'ISP pourra réaliser l'ensemble des ses Protocoles de Soins Infirmiers Urgents (PISU) ou en collaboration avec le médecin.

Les avantages d'une médicalisation héliporté sont multiples:

- Confort (treuillage, peu de mobilisation, surveillance pendant le vol)
- Rapidité (peu d'intermédiaires, peu de rotations, équipe habituée)
- Sécurité (Exposition limitée, personnels qualifiés)



Interview de l'Infirmier Capitaine MALLET Antonin ISP en secours héliporté au SDMIS 69

Pour moi ce qui change, c'est le travail en collaboration avec un médecin, cela me permet de sortir de mes PISU. L'hélicoptère de la sécurité civil est un vecteur particulier et prestigieux, mais oblige à connaître les procédures qui lui sont spécifiques.

C'est un moyen qui permet des délais d'intervention rapide par rapport à un vecteur terrestre, cela ouvre le secteur d'intervention et donc de travailler avec des SDIS différents du miens ce qui est très enrichissant. Ce sont souvent des missions engagées avec l'éventualité d'être hélitreuillé ce qui complexifie l'intervention mais la rend d'autant plus exceptionnelle.





ASSOCIATION NATIONAL SES

Aptitude

Aptitude à la fonction opérationnelle, après visite médicale interne au SDIS.



Contact

Votre infirmier chef de SDIS (rubrique annuaire)
Ou l'ANISP (contactez-nous)



